

Nantes, le 16 novembre 2018

## 3 ans d'actions pour les territoires 1ère rencontre régionale des Maires en Pays de la Loire

Pour la première fois, la Région a convié l'ensemble des maires des Pays de la Loire à l'Hôtel de Région. Près de 600 maires Ligériens étaient présents ce vendredi 16 novembre à Nantes. L'occasion de dresser avec eux un point d'étape à mi-parcours des actions engagées pour les territoires. « *Depuis 3 ans, la Région a fait le choix d'agir concrètement sur tous les territoires aux côtés des maires et les élus locaux avec une double priorité : améliorer le quotidien des Ligériens et renforcer le développement et l'attractivité de tous nos territoires* » rappelle Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire.

### L'équilibre des territoires, un engagement et un pari réussi

Dès le début de la mandature, l'enjeu était fort de renforcer l'équité sur l'ensemble des Pays de la Loire et d'agir efficacement pour lutter contre le risque réel de fracture territoriale. « *En Pays de la Loire nous ne voulons pas d'une Région à deux vitesses. C'est cette conviction forte qui a guidé notre intervention avec la volonté de rééquilibrer l'ensemble de notre action territoriale pour accompagner chaque territoire en fonction de ses besoins et de ses spécificités. Une action que nous avons construite avec une nouvelle philosophie et une nouvelle méthode, structurées autour de 3 piliers essentiels dans notre relation aux élus locaux et aux territoires : l'équité, la proximité et la liberté.* » explique Christelle Morançais.

Ainsi, pour répondre à l'urgence des communes rurales les plus en difficulté dont les budgets sont souvent très serrés, **la Région a adopté dès les premiers mois du mandat un Pacte régional pour la ruralité** pour leur apporter des solutions spécifiques. « *Le Pacte régional pour la ruralité, c'est une réponse aux besoins des territoires et des élus qui s'est révélée efficace, concrète et utile, puisque nous comptons déjà 600 communes de moins de 5000 habitants accompagnées sur leurs projets depuis son lancement* », souligne Maurice Perrion vice-président en charge des territoires. D'ici 2020, **la Région mobilise 300 M€ pour préserver et dynamiser les territoires ruraux et les communes les plus fragiles avec des dispositifs adaptés et concrets** que ce soit le Fonds Ecole, le Fonds de développement des communes, le Plan d'Accès à la Santé ou des mesures d'accompagnement pour les artisans et le commerce de proximité.

Le développement et l'attractivité des territoires ne se limitant pas aux communes, **la Région a développé une nouvelle politique de contractualisation bâtie en concertation avec les élus** pour accompagner les territoires dans leurs évolutions et mutations à l'échelle des intercommunalités (EPCI). **150 M€ sont mobilisés dans le cadre des Contrats Territoires-Région 2020** afin que chaque EPCI soit accompagné en fonction de ses besoins et qu'il puisse porter librement les projets les plus structurants pour le développement et l'attractivité de son territoire. « *C'est la confiance que nous portons aux élus locaux qui sont les mieux à mêmes de faire vivre et grandir leurs territoires qui guide notre politique contractuelle. 46 CTR 2020 ont déjà été signés et 115 M€ engagés sur des projets* » commente Maurice Perrion.

Pour apporter une réponse spécifique aux enjeux de Nantes, Angers et Le Mans, 30 M€ sont consacrés aux contrats de développement métropolitain car « *le développement et l'attractivité collective de nos territoires reposent aussi sur le dynamisme de nos grands centres urbains.* » explique Christelle Morançais.

Le développement et l'attractivité des territoires, ce sont aussi des enjeux très structurants comme le numérique ou les routes. La Région a fait le choix du pragmatisme en s'associant aux départements pour porter ces politiques vitales pour avoir des territoires connectés et reliés. **Près de 119 M€ ont été investis par la Région pour le déploiement du Très Haut Débit et 120 M€ dans un plan routier pour accompagner très concrètement les départements à désenclaver les territoires.** « *C'était là aussi un engagement très fort que nous avons tenu car c'est un enjeu majeur pour plus de 80% des Ligériens qui doivent prendre leur voiture tous les jours pour aller travailler et qui n'ont pas d'autre choix !* » rappelle Christelle Morançais.

Enfin le dynamisme économique étant essentiel pour le développement et l'attractivité des territoires, la Région a fait le choix depuis 3 ans de replacer l'entreprise au cœur de son action économique au plus près des territoires. Le Contrat de Croissance Entreprise permet ainsi d'accompagner et d'aider les PME et les artisans en faisant du sur-mesure. La Région a développé des aides à la rénovation ou à la reprise de petits commerces ou d'entreprises artisanales pour préserver la vitalité du commerce de proximité. Un accompagnement personnalisé a permis la reprise de 100 entreprises et la préservation ou la création de plus de 1 000 emplois depuis 3 ans sur tous les territoires. Avec le Plan de Bataille pour l'Emploi, la Région a également engagé une véritable territorialisation des politiques de l'emploi, en lien avec les élus locaux. Sur chaque bassin d'emploi, au plus près du terrain, des solutions sur-mesure permettent de rapprocher concrètement les demandeurs d'emploi et les entreprises qui peinent à recruter.

### Préparer l'avenir et relever les défis de demain, ma Région 2050

« *Aujourd'hui nos dispositifs et nos outils régionaux sont déployés et fonctionnent avec efficacité pour accompagner la réussite de l'ensemble de nos territoires. Pour autant il nous faut déjà penser à l'avenir. Notre Région est dynamique et attractive, et les atouts qui font sa force aujourd'hui deviendront les défis majeurs de demain. En effet il nous faut anticiper et être à la hauteur du défi démographique qui nous attend, car nous accueillons chaque année 30 000 nouveaux habitants. De même il nous faut penser l'aménagement de notre territoire avec un nouveau modèle à inventer notamment après l'abandon de l'aéroport de Notre Dame des Landes. Enfin, parce qu'il y a urgence à agir, nous devons relever le défi environnemental et climatique et réussir la transition écologique de notre Région* » constate Christelle Morançais.

Pour relever ce défi et préparer l'avenir des Pays de la Loire, la Région a officiellement lancé devant les 600 maires réunis ce vendredi, la démarche de prospective « Ma Région 2050 » qui animera le territoire à partir de janvier 2019. « *À travers cette grande démarche, nous voulons construire notre projet de territoire avec l'ensemble des habitants et les acteurs de notre région. Nous comptons sur la participation des élus locaux car ce sont les meilleurs ambassadeurs de leurs territoires pour nous soumettre leurs réflexions et leurs pistes d'actions sur l'aménagement, l'environnement, les transports, l'emploi, l'alimentation, la culture...* » explique Antoine Chéreau, 1<sup>er</sup> vice-président de la Région.

**CONTACT PRESSE : Nadia Hamnache** - [nadia.hamnache@paysdelaloire.fr](mailto:nadia.hamnache@paysdelaloire.fr) - 02 28 20 60 62 – 06 77 66 11 16